



Surplus de carrelage suite à erreur de livraison

Par **roazhon35**, le **02/04/2012** à **17:03**

Bonjour,

Je suis dans un cas un peu étrange :

je suis allé chercher un carrelage que j'avais commandé. Je devais réceptionner 9 cartons sauf que en rentrant chez moi, je me suis aperçu qu'on m'avait donné 28 cartons.

En effet, je ne savais pas de combien était ma commande donc je n'ai pas remarqué tout de suite que j'en avais trop. C'est en rentrant chez moi que j'ai vu cela.

Vu que j'avais un surplus assez conséquent, j'ai utilisé 4 cartons de plus.

Le fournisseur me recontacte pour me demander si j'en ai trop.

A-t-il un quelconque moyen de me forcer à rendre ce carrelage? Ils ont fait plusieurs erreurs sur d'autres commandes donc si je pouvais garder cela, je dirais que cela leur ferait les pieds.

Si je dois leur rendre, peuvent-ils me forcer à payer ce que j'ai utilisé en plus?

En sachant qu'ils n'ont aucune preuve que j'ai ce surplus.

Merci de vos réponses.

Roazhon35